



Lomé, le 30 janvier 2023

AUTO-CERTIFICATION DES PROCEDURES DES MARCHES

Je soussigné, **Dr BOKOVI Yao (MC)**, Directeur du Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME), Projet à l'Université de Lomé (UL), financé par l'Association du Développement International (IDA), (Banque Mondiale), atteste que dans le cadre de la mise en œuvre dudit projet, les marchés ci-dessous énumérés ont été passés conformément aux procédures et à la réglementation en vigueur. Il s'agit de :

- 1. Sélection d'un consultant pour la réalisation des études architecturales, techniques et le suivi-contrôle des travaux de construction du bâtiment principal et des plateformes techniques du CERME et ;*
- 2. » Sélection d'un consultant individuel en environnement pour les études d'impacts environnementales et sociales (EIES) et l'élaboration du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) relatives aux travaux de construction du bâtiment principal et des plateformes techniques du CERME.*

Conformément au seuil de passation en lien avec la réglementation nationale, les méthodes sélection requises pour ces deux (02) marchés sont respectivement (1) la sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC) et la sélection d'un Consultant individuel (CI).

Toutes les étapes et phases y relatives ont été déroulées suivant les exigences en matière de passation de marchés en général et la réglementation nationale en particulier.

Les prestations inhérentes sont réalisées, entièrement achevées dont les livrables réceptionnés et validés à l'entière satisfaction des bénéficiaires.

Par conséquent, les présents marchés sont conduits et exécutés suivant les règles de l'art.

En foi de quoi, la présente attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.

Dr Yao BOKOVI

*Ingénieur de conception génie électrique
Maître de Conférences*